

FORMEZ-VOUS À DEMAIN !

Le **Greta Côtes Normandes**, c'est 36 lieux de formation,
un maillage unique pour trouver la
formation qui vous correspond, tout près de chez vous !

Depuis plus de **50 ans** nous mettons **notre expérience et notre savoir-faire** au service des entreprises, des jeunes, des salarié·es et des demandeur·euses d'emploi !



Labellisé en RSE

Pour plus d'informations,

CONTACTEZ-NOUS !

Ludivine GUERPIN-BAUDOUIN
ludivine.guerpin@ac-normandie.fr
02 35 24 63 42

Fatma SEKER
fatma.seker@ac-normandie.fr
02 35 24 63 42

Estelle YVIS
estelle.yvis@ac-normandie.fr
06 74 97 17 73



Envie d'en savoir plus ?
Découvrez notre offre de formation
GRETA Côtes Normandes

greta.ac-normandie.fr



FORMEZ-VOUS À DEMAIN !

**TESTS D'EXIGENCES
PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN
FORMATION BP JEPS MENTION
MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES
OU SPORTIVES POUR TOUS
(MAPST)**

Obligation réglementaire

L'entrée au BPJEPS est conditionnée à des exigences préalables et obligatoires. L'une d'entre elles est la validation des TEP.

Le(la) candidat(e) doit être capable de réaliser et valider les tests techniques définis par les textes réglementaires en vigueur.

Tests d'Exigences Préalables (TEP)

EPREUVE N°1 : Test navette Luc Léger

Ce test a pour objectif de vérifier la capacité physique.

Il s'agit d'un test progressif qui consiste à courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « bip s » sonores.

Les candidats se placent derrière une ligne « A » matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se diriger vers la ligne « B » également matérialisée au sol par des plots à chaque extrémité.

- Pour les **femmes** : Palier 6 réalisé par l'annonce sonore suivante : « Palier 7 ».
- Pour les **hommes** : Palier 8 réalisé par l'annonce sonore suivante : « Palier 9 ».

EPREUVE N°2 : Test d'habileté motrice

Ce test consiste en un enchaînement de 22 ateliers.

- Pour les **femmes** : en 2 minutes 06 secondes.
- Pour les **hommes** : en 1 minute 46 secondes.

Des bonifications sont accordées pour les candidats âgés de :

- De **40 à 50 ans** : temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute et 51 secondes pour les hommes ; 2 minutes et 11 secondes pour les femmes.
- **A partir de 51 ans** : temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute et 56 secondes pour les hommes ; 2 minutes et 16 secondes pour les femmes.



Publics concernés :

- Toute personne souhaitant entrer en formation BP JEPS MAPST.

Pré-requis :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant de moins de 1 an à la date des Tests d'Exigences Préalables.

Tarif de passage des TEP :

- 35 euros.

Durée :

- Une demi-journée à une journée.

Dates :

Inscription au minimum un mois avant les épreuves.

- 13/04/2026
- 11/05/2026
- 12/06/2026
- 01/09/2026
- 19/10/2026

Lieu de passation des tests :

- Greta Côtes Normandes, Antenne Le Havre Sud,
Site de Françoise de Grâce
Gymnase 45, Boulevard Jules Durand - 76 600 Le Havre